



**PROCES VERBAL  
N° 05/CNCMP/2013**

L'an deux mille treize et le Mercredi 30 Janvier à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

**Etaient présents:**

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier
- Ciré Amadou, Membre du CP

Etait absente:

- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX**

**1°/-Examen** de la lettre N°028/CPM/SS reçue le 21 Janvier 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif au recrutement d'un bureau d'études d'appui à la maîtrise d'ouvrage au profit du projet d'appui à l'extension et à la consolidation du « forfait obstétrical » sur financement de l'AFD « phase II ».

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêts**

**2°/-Examen** de la lettre N°034/CPM/SR reçue le 27 Janvier 2013, approbation du projet de marché à commande relatifs à l'acquisition de la matière d'œuvre nécessaire à la fabrication de 37.312 tables bancs.

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché à commande, passé avec l'Ets ZAR pour un montant minimum de 120.066.187,54 UM TTC correspondant à 8500 tables bancs et un montant maximum de**

527.048.187 UM TTC correspondant à 37312 tables bancs et un délai d'exécution de 30 jours à compter de la date de réception de chaque bon de commande.

*3°/-Examen* de la lettre N°011/CPM/SS reçue le 16 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et l'installation d'équipements du Centre Hospitalier de Rosso.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation et autorise l'attribution des lots comme suit :

- Lot 1 : au soumissionnaire CDI pour un montant de 255.568.322 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 2 : au soumissionnaire Ets El Kheir pour un montant de 126.165.511 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 3 : au soumissionnaire Khotar Médical pour un montant de 76.039.140 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 4 : au soumissionnaire Groupe Lebeiratt Pharma pour un montant de 4.691.100 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 5 : au soumissionnaire Ets El Kheir pour un montant de 122.498.337 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 6 : au soumissionnaire Groupe Lebeiratt Pharma pour un montant de 22.345.140 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 7 : au soumissionnaire CDI pour un montant de 20.725.200 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 8 : au soumissionnaire NOSOMACI pour un montant de 25.834.847 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 9 : au soumissionnaire Groupe SAFARINI Trading/EMIR pour un montant de 66.490.402 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.
- Lot 10 : au soumissionnaire Groupe SAFARINI Trading/EMIR pour un montant de 94.368.297 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.

*4°/-Examen* de la lettre N°011/CPM/SR reçue le 16 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture de 162 motos destinés aux structures sanitaires.

*d*

### **Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation et autorise l'attribution au soumissionnaire Ets Abdellahi HAMZA pour un montant de 176.978.800 UM et un délai d'exécution de 30 jours.**

**5°/-Examen** de la lettre N°033/CPM/SS reçue le 27 Janvier 2013, demandant l'approbation du projet de marché et le PV de négociation relatifs à « l'Assistance Technique aux Structures (MDEFPNT, ARE et APAUS) pour déterminer les principes et les démarches pour la mise en œuvre d'un accès ouvert au backbone National ainsi que tous les outils nécessaires à son exploitation dans le cadre de Partenariat Public/Privé ainsi que la préparation du dossier d'appel d'offres, cahiers des charges, du business plan et l'organisation de la structure de gestion »

### **Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.**

## **COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

**6°/-Examen** de la lettre N°346/CMSSBIE reçue le 22 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives au « recrutement d'un consultant pour l'interprétation des données de géophysiques aéroportées. »

### **Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation.**

**7°/-Examen** de la lettre N°345/CMSSBIE reçue le 22 janvier 2013 demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives à la « révision du cadre réglementaire du secteur des hydrocarbures raffinés (lois, décrets, cahiers des charges).

### **Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.**

**8°/-Examen** de la lettre N°347/CMSSBIE reçue le 28 janvier 2013 demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives au recrutement de l'assistance technique à la DH et la DA pour la mise en œuvre du programme « eau potable et assainissement dans 5 wilaya de Mauritanie »

### **Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relative au recrutement de l'assistance technique à la DH et la DA pour la mise en œuvre du programme « eau potable et assainissement dans 5 wilaya de Mauritanie »**

*d*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

**9°/-Examen** de la lettre N°009/CPM/SI reçue le 16 Janvier 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Néma-Fassala

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêts, sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP émises en annexe et lui faire parvenir une copie corrigée dudit avis.

**10°/-Examen** de la lettre N°008/CPM/SI reçue le 17 Janvier 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction et équipement du port de Tanit.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêts, sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP émises en annexe et lui faire parvenir une copie corrigée dudit avis.

**11°/-Examen** de la lettre N°018/CPM/SI reçue le 29 Janvier 2013, demandant l'approbation de la demande de propositions (corrigée) relative au contrôle et surveillance des travaux d'entretien du réseau routier.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions.

**12°/-Examen** de la lettre N°013/CPM/SI reçue le 16 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres financière et technique relatives à la réhabilitation partielle du CHN.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres et autorise l'attribution des marchés comme suit :

- lot 1 : au soumissionnaire SOBRU pour un montant de 35.185.427 UM TTC et un délai d'exécution de 3 mois.
- lot 2 : au soumissionnaire OUMOULGOURA pour un montant de 30.000.00 UM TTC et un délai d'exécution de 3 mois.
- lot 3 : au soumissionnaire OUMOULGOURA pour un montant de 39.018.000 UM TTC et un délai d'exécution de 3 mois.



- lot 4 : au soumissionnaire TENDEL pour un montant de 39.258.293 UM TTC et un délai d'exécution de 3 mois.
- lot 5 : au soumissionnaire TENDEL pour un montant de 32.304.209 UM TTC et un délai d'exécution de 3 mois.
- lot 6 : au soumissionnaire ELJAWDA/DID pour un montant de 48.489.138 UM TTC et un délai d'exécution de 3 mois.

**13°/-Examen** de la lettre N°021/CPM/SI reçue le 27 Janvier 2013, demandant l'approbation du Projet de Marché relatif à la construction de 300 logements à Zouerate lot n°1 programme SNIM.

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché.**

**14°/-Examen** de la lettre sans numéro reçue le 16 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à la construction de pistes en terre améliorée dans la ville de Tintane.

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'analyse pour les motifs qui suivent:**

- le rapport n'est pas signé par le représentant du maître d'ouvrage.
- Les manquements de l'offre du soumissionnaire moins disant en termes de qualification sont mineurs.
- La décision de rendre infructueux cet appel d'offres retarde l'exécution du projet.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL**

**15°/-Examen** de la lettre N°032/CPM/SR reçue le 20 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation du DAON relatif à la fourniture et pose de matériel de clôture et accessoires dans les Wilayas du Hodh Echargui, Hodh Gharbi, de l'Assaba, du Gorgol et du Tagant.

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation et autorise l'attribution du marché au soumissionnaire AGIRCO pour un montant en TT de 243.014.300 UM et un délai d'exécution de 90 jours.**

**16°/-Examen** de la lettre N°052/CPM/SR reçue le 30 Janvier 2013, demandant l'approbation du PPM de la Société Mauritanienne de Sucre pour l'année 2013.

*(Signature manuscrite)*

### Décision

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le Plan prévisionnel de Passation des Marchés de la Société Mauritanienne de Sucre pour l'année 2013.**

### **COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

**17°/-Examen** de la lettre N°028/CPM/Ssouv reçue le 21 Janvier 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement du DAO relatif à l'aménagement des périmètres agricoles, introduit par l'Agence Nationale d'Appui et d'Insertion des Rapatriés du Sénégal (ANAIR).

### Décision

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO sous réserve d'enlever les clauses relatives à la révision et l'actualisation des prix et de lui faire parvenir une copie corrigée avant son lancement.**

**18°/-Examen** de la lettre N°030/CMP/Ssouv reçue le 21 janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres technique et financière du DAOI relatif à la conception, construction et fourniture clé en main d'une usine de lait à Néma et de trois centres de collecte.

### Décision

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'analyse.**

**19°/-Examen de la lettre** N°025/CMP/Ssouv reçue le 20 janvier 2013, demandant l'approbation du Plan prévisionnel de Passation des Marchés de l'Agence Nationale d'Appui et d'Insertion des Réfugiés (ANAIR) pour l'année 2013.

### Décision

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le Plan prévisionnel de Passation des Marchés de l'Agence Nationale d'Appui et d'Insertion des Réfugiés (ANAIR) pour l'année 2013.**

### **COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**

**120°/-Examen de la lettre** N°023/CPM/SACC reçue le 29 Janvier 2013, demandant l'approbation du Plan Prévisionnel de Passation des Marchés de la Télévision Mauritanienne pour l'année 2013.

### Décision

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le Plan Prévisionnel de Passation des Marchés de la Télévision Mauritanienne pour l'année 2013.**

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SNDE

21°/-*Examen de la lettre* N°042/CPM/SNDE reçue le 16 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres financières relatives au recrutement d'un ingénieur conseil, chargé du suivi-évaluation des travaux d'AEP du Dhar- Axe Nord.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

## COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA CUN

22°/-*Examen de la lettre* N°004/CSPMP/CUN reçue le 20 Janvier 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation du DAO relatif au projet d'extension du réseau d'eau potable à Tarhil Zone de recasement.

### Décision

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres technique et financière passé avec le soumissionnaire NASSER MOHAMED ALSAUER, pour un montant de 249.647.344 UM HT et un délai d'exécution de 9 mois, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds. Le crédit d'impôt doit être corrigé par la commission fiscale.

### Le Président de la CNCMP

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



### Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Abderrahmane Abdoul